



Projet financé dans le cadre du programme Horizon 2020 de l'Union européenne en faveur de la recherche et de l'innovation, au titre de l'accord de subvention n° 727848.



Les systèmes de garantie participative (pgs) pour la valorisation et l'assurance de l'authenticité des filières de blés anciens

Au cours des années récentes nous avons assisté à un intérêt croissant au niveau international pour les stratégies alternatives de certification des produits biologiques. Les systèmes de garantie participative (PGS) en particulier simplifient les procédures bureaucratiques pour les petits producteurs biologiques qui sont souvent dépassés par la quantité de documentation requise par la certification tierce partie.

Les Systèmes de Garantie Participative (PGS)

Dans le panorama international, la certification tierce partie s'est imposée comme modèle dominant pour assurer la qualité des productions biologiques. Elle consiste dans le contrôle de la part d'un organisme indépendant et accrédité à effectuer des vérifications dans les exploitations et à en certifier l'effective production biologique. Ce type de certification présente un coût économique et un coût logistique en rapport à la quantité de temps à consacrer à la quantité de documents nécessaire pour y accéder.

Les PGS sont par contre des « systèmes de garantie de la qualité opérant à l'échelle locale. Ils certifient les producteurs sur la base de la participation active des acteurs et reposent sur la confiance, sur les réseaux sociaux et sur l'échange de connaissances » [1]. Ces schémas simplifient les procédures bureaucratiques pour les petits producteurs qui sont dans l'impossibilité de gérer le grand nombre de documents requis par la certification tierce partie. Ils réduisent aussi les coûts en évitant l'intervention d'organismes de certification privés et/ou étrangers et en éliminant les intermédiaires.

Le caractère alternatif de la garantie participative a souvent été associé à celui des réseaux agroalimentaires alternatifs (Alternative Food Networks, AFNs) tant pour la distance commune par rapport aux systèmes standardisés de production, de distribution et de certification des produits alimentaires industriels que parce que les deux sont porteurs de nouvelles formes d'associationnisme politique et de gouvernance du marché. En effet, à l'intérieur des AFNs, les processus de production et de consommation alimentaire sont strictement liés en termes spatiaux, économiques et sociaux. De même, la garantie participative fournie à l'échelle locale à l'intérieur de communautés agricoles applique des stratégies de vente directe et son succès repose sur trois facteurs principaux :

1. simplification : réduction des procédures bureaucratiques et des intermédiaires ;
2. accès : disponibilité de produits biologiques sur les marchés locaux à des prix plus intéressants par rapport au prix des produits biologiques vendus dans les canaux de la grande distribution et des magasins spécialisés ;
3. développement local, promotion et valorisation des produits locaux et régionaux [2, 3].

De plus, la garantie participative se concentre sur des questions qui ne sont pas considérées par les dispositifs en matière de production biologique, comme le respect des standards de travail, le bien-être animal, la valorisation des communautés rurales, les droits des petits producteurs agricoles, etc.

Les PGS et les filières des blés anciens

A l'intérieur d'un des cas étudiés par CERERE, l'Associazione Grani Antichi Montespertoli, l'assurance de l'authenticité des productions biologiques est conférée aussi bien par la certification tierce partie que par les systèmes de garantie participative. Ces derniers prévoient un mécanisme à travers lequel les associés vérifient réciproquement l'intégrité des productions biologiques des membres du réseau. L'association organise au moins une visite annuelle à ses associés pour vérifier le respect des qualités requises de l'agriculture biologique. Ces visites sont ouvertes au public et à tous ceux qui souhaitent participer (les consommateurs aussi) et elles sont enregistrées et souscrites par trois membres minimum du conseil de l'association. Ce système de contrôle, qui repose sur la participation active de tous les stakeholders, est très efficace dans la situation locale de Montespertoli grâce aux dimensions réduites du groupe (42 agriculteurs, meunier et boulangers au total), à la confiance des acteurs dans le travail réciproque et aux mécanismes de construction de la réputation hors de la filière. Toutefois, avec le temps, à l'intérieur de l'association on a constaté une faible participation de la part des acteurs aux processus de vérification prévus par les PGS, principalement en raison du temps nécessaire et de leur caractère volontaire. Mais l'abandon éventuel du modèle de garantie participative aurait entraîné l'abandon conséquent de l'association-même de la part de plusieurs agriculteurs, et pour éviter ce risque les associés ont décidé de s'orienter vers une configuration plus structurée du modèle PGS, qui résout actuellement le problème des agriculteurs qui adhèrent au modèle biologique pour les productions céréalières mais pas pour d'autres productions de l'exploitation.

Les PGS comme modèle d'innovation sociale

Les PGS sont un modèle d'innovation sociale capable d'interpréter les besoins des agriculteurs [4] et les particularités des territoires locaux que souvent les dispositifs nationaux et/ou européens ne sont pas en mesure de percevoir. En effet, le développement des PGS facilite différents procès sociaux qui, d'une part, favorisent l'inclusion sociale et la cohésion en renforçant les relations de confiance entre les associés aux réseaux agricoles, de l'autre ils créent un cercle vertueux dans lequel les règles du réseau et la connaissance réciproque encouragent la réalisation d'un système de garantie efficace.



Figure 1. Acteurs pendant la visite d'une exploitation

Références

- [1] International Federation of Agriculture Movements. 2003. Participatory Guarantee Systems: Case Studies from Brazil, India, New Zealand, USA, IFOAM, Bonn
- [2] Sacchi G., Caputo V., Nayga R.M. 2015. Alternative Labeling Programs and Purchasing Behavior toward Organic Foods: The Case of the Participatory Guarantee Systems in Brazil, Sustainability, 7 (6), 7397-7416
- [3] Sacchi G. 2015. L'evoluzione dei Participatory Guarantee Systems per l'agricoltura biologica: esperienze mondiali a confronto, Economia Agro-Alimentare, 17 (2), 77-92
- [4] Home R., Bouagnimbeck H., Ugas R., Arbenz M., Stolze M. 2017. Participatory guarantee systems: organic certification to empower farmers and strengthen communities, Agroecology and Sustainable Food Systems, 41 (5), 526-545